 **Association Nationale de Retraités**

***Siège***

**Note à tous les présidents, administrateurs et suppléants**

**Objet :** Don au titre de la solidarité avec le personnel soignant

Nous envisageons, dans le cadre de notre idéal de solidarité, d’effectuer un don d’au moins 1000€ pris sur la trésorerie du siège en direction de la Fondation de France au profit des personnels soignants. A cette occasion, les groupes qui le souhaitent et dont la trésorerie le permet peuvent faire de même. Idéalement, leurs dons devraient être destinés à une cause locale (Hôpital, EHPAD, ou toute autre institution rencontrant des difficultés dans la période actuelle) et un communiqué de presse pourrait être adressé en parallèle aux media locaux.

Cette note n’est pas une directive mais une simple suggestion. Chaque groupe est libre de sa décision. Je vous remercie pour votre engagement.

Bien cordialement

A Paris, le 8 avril 2020

Le Président national

 **Félix VEZIER**

